

Ministry of Education
Early Years and Child Care
Policy Branch

Mowat Block, 24th floor
900 Bay St.
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2

Ministère de l'Éducation
Direction des politiques pour la petite
enfance et la garde d'enfants

Édifice Mowat, 24^e étage
900, rue Bay
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2



MEMORANDUM TO: Licensed Home Child Care Agencies

FROM: Jeff Butler
Director, Early Years and Child Care Policy Branch
Early Years and Child Care Division
Ministry of Education

Abby Dwosh
Director, Early Years and Child Care Programs and
Service Integration Branch
Early Years and Child Care Division
Ministry of Education

DATE: May 8, 2018

SUBJECT: Base Funding for Licensed Home Child Care Agencies

[Ontario's Renewed Early Years and Child Care Policy Framework](#) committed to increasing access to early years and child care programs and services in communities where they are needed most: in schools, in centres and in homes in communities across Ontario.

We appreciate the vital contribution that the licensed home child care sector makes to enrich the lives of children and families each and every day. This is why the government is making a brand new investment of \$19.5 million in licensed home child care: starting in fiscal year 2018/19, the government is providing dedicated base funding for licensed home child care agencies to give Ontario children and families more choice for high-quality care.

The intent of this base funding is to support the provision of stable, predictable funding to assist licensed home child care agencies with forecasting, planning, and actively recruiting more providers.

We will work with our partners to ensure this funding is used to reduce per diem charges and demonstrate that this reduction benefits both providers, in the form of increased compensation; and parents, in the form of reduced fees.

The [data](#) tells an important story: licensed home child care is an integral part of Ontario's early years and child care system. Licensed home child care typically offers more non-standard hours with affordable fees for younger children. We also know that licensed home child care serves more children who receive fee subsidies, and ensures high-quality care is available in communities where no child care centres are viable, particularly in rural and remote areas.

The first year of LHCC base funding will be a transition year. The transition year will allow the ministry to work with licensees and service system managers on the new approach and offer opportunities for feedback and learning to evaluate this initiative.

For more information on child care funding please contact the CMSM or DSSAB for your area. A listing of all CMSMs and DSSABs and their contact details can be found on the ministry's website at: www.edu.gov.on.ca/childcare/websiteServiceManagers.html. Additionally you may refer to the 2018 Child Care and Child and Family Program Service Management and Funding Guideline:

<https://efis.fma.csc.gov.on.ca/faab/CCGuidelines.htm>

Ontario is continuing to take action to make licensed child care more affordable and accessible. We look forward to your ongoing partnership as we work to strengthen the early years and child care system for children and families in Ontario.

Sincerely,

<Original signed by>

Jeff Butler
Director
Early Years and Child Care Policy Branch

Abby Dwosh
Director
Early Years and Child Care Programs and Service Integration Branch

Copy: Consolidated Municipal Service Manager/District Social Services Administration Board
Early Years Advisors, Programs and Service Integration Branch

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Agences de services de garde en milieu familial agréées

EXPÉDITEUR : Jeff Butler
Directeur, Direction des politiques pour la petite enfance
et la garde d'enfants
Division de la petite enfance et de la garde d'enfants
Ministère de l'Éducation

Abby Dwosh
Directrice, Direction de l'intégration des programmes et
des services pour la petite enfance et la garde d'enfants
Division de la petite enfance et de la garde d'enfants
Ministère de l'Éducation

DATE : Le 8 mai 2018

OBJET : Financement de base pour les agences de services de
garde en milieu familial agréées

Le [Cadre stratégique renouvelé pour la petite enfance et les services de garde d'enfants de l'Ontario](#) formalisait l'engagement du gouvernement ontarien à accroître l'accès aux programmes et services pour la petite enfance et la garde d'enfants dans les écoles, les centres et les maisons des communautés de la province qui en ont le plus besoin.

Nous reconnaissons la contribution essentielle des fournisseurs de services de garde en milieu familial agréés dans la vie quotidienne des enfants et des familles de la province. C'est pour cette raison que le gouvernement réalise un tout nouvel investissement de 19,5 millions de dollars dans les services de garde en milieu familial agréés : à partir de l'exercice 2018-2019, l'Ontario accordera un financement de base aux agences de services de garde en milieu familial agréées, offrant ainsi aux familles ontariennes un plus grand choix de services de qualité.

Cette mesure offrira aux agences de services de garde en milieu familial agréées un soutien financier stable et prévisible qui facilitera leur travail de prévision, de planification et de recrutement de nouveaux fournisseurs. En collaboration avec nos partenaires, nous nous assurerons que ce financement sert à réduire les tarifs journaliers et que cette réduction profite à la fois aux fournisseurs, par une rémunération accrue, et aux parents, par une baisse de leurs frais de garde.

[Les données du sont révélatrices](#) : les services de garde en milieu familial agréés font partie intégrante du système de services de garde d'enfants et de la petite enfance de l'Ontario. Leurs horaires sont habituellement plus flexibles que celui des autres services

et leurs frais de garde de jeunes enfants sont abordables. Nous savons aussi que les services de garde en milieu familial agréés s'occupent d'un plus grand nombre d'enfants bénéficiant d'une place subventionnée, et offrent des soins de qualité dans les communautés où les centres de garde ne sont pas rentables, notamment dans les régions rurales et éloignées.

La première année de mise en œuvre du financement de base sera une année de transition. Elle permettra au Ministère de peaufiner sa nouvelle approche en collaboration avec les agences agréées et les gestionnaires du réseau de services, de recueillir des commentaires et d'évaluer l'efficacité de l'initiative.

Pour en savoir plus sur le financement du secteur des services de garde d'enfants, veuillez communiquer avec le gestionnaire des services municipaux regroupés (GSMG) ou le conseil d'administration de district des services sociaux (CADSS) de votre région. Vous trouverez le répertoire de tous les GSMG et CADSS, de même que leurs coordonnées, sur le site Web du Ministère : <http://www.edu.gov.on.ca/gardedenfants/gestionnairesdeservices.html>. Vous pouvez également consulter la Ligne directrice sur la gestion et le financement des services de garde d'enfants de l'Ontario de 2018 : <https://efis.fma.csc.gov.on.ca/faab/CCGuidelinesFR.htm>

Le gouvernement ontarien continue de prendre les mesures nécessaires pour faciliter l'accès à des services de garde d'enfants agréés abordables. Nous comptons sur votre partenariat continu dans notre effort commun pour renforcer le système de services de garde d'enfants et de la petite enfance au profit de toutes les familles de l'Ontario.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

<L'original signé par>

Jeff Butler
Directeur
Division de la petite enfance et de la garde d'enfants

Abby Dwosh
Directrice
Direction de l'intégration des programmes et des services pour la petite enfance et la garde d'enfants

C.c. : Gestionnaires des services municipaux regroupés et conseils d'administration de district des services sociaux
Conseillères et conseillers, éducation de la petite enfance, Direction de l'intégration des programmes et des services pour la petite enfance et la garde d'enfants